



90 Avenue Mehdi Ben Barka,
Hay Riad, Rabat

H2BEXPERTS

Bureau n°3, espace Salam Al Haouz
Rue Ouled Hariz angle av. AL HAOUZ
Souissi, Rabat

JET CONTRACTORS S.A.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025**

Aux actionnaires de la société **JET CONTRACTORS**
78, quartier industriel Takadoum - Rabat

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

A. Convention écrite d'AMETEMA

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat sous-traitance

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société AMETEMA.
- **Nature et objet de la convention** : La société AMETEMA effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - **Date** : 01/01/2025 ;
 - **Prix (note de débit et avances incluses)** : 13 092 054,84 Dhs TTC ;
 - **Délais de paiement** : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - **Durée** : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers pour un montant de 10 910 045,70 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 15 572 450,66 Dhs dont 1 913 675,82 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat Client

• Contrat de matière première

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société AMETEMA.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société AMETEMA de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - **Date** : 01/01/2025 ;
 - **Prix (note de débit et avances incluses)** : 472 314,02 Dhs TTC ;
 - **Délais de paiement** : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur

- la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
- o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o Prestations fournies : La matière première, pour un montant de 393 595,02 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 1 365 414,69 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

B. Convention écrite de CENTRALU

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat sous-traitance

- o Personnes concernées : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société CENTRALU.
- o Nature et objet de la convention : La société CENTRALU effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- o Modalités essentielles :
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 135 836 139,34 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o Prestations fournies : Travaux divers, pour un montant de 113 196 782,77 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 138 966 799,66 Dhs dont 6 563 074,63 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matière première

- o Personnes concernées : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société CENTRALU.
- o Nature et objet de la convention : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société CENTRALU de la matière première ;
- o Modalités essentielles :
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 840 766,69 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o Prestations fournies : La matière première, pour un montant de 700 638,91 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 152 963,90 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

C. Convention écrite de RIMS

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat sous-traitance

- o Personnes concernées : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la

société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société RIMS.

- o **Nature et objet de la convention** : La société RIMS effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- o **Modalités essentielles** :
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 25 410 709,73 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 21 383 365,44 Dhs HT.

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 23 738 687,92 Dhs dont 4 916 054,15 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de mise à disposition

- o **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société RIMS.
- o **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS met à la disposition de la société RIMS un local pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;
- o **Modalités essentielles** :
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 300 000,00 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies** : Mise à disposition d'un local en 2025, pour un montant de 250 000,00 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté au cours de l'exercice 2025.

D. Convention écrite d'AR FACTORY

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de sous-traitance

- o **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société AR FACTORY.
- o **Nature et objet de la convention** : La société AR FACTORY effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- o **Modalités essentielles** :
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 108 256 380,16 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies** : Travaux divers pour un montant 90 213 650,13 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 118 514 000,25 Dhs dont 18 593 920,33 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matière première

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société AR FACTORY.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société AR FACTORY de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 3 312 037,94 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Matière première, pour un montant de 2 760 031,62 Dhs HT.

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 1 813 798,32 Dhs dont 1 099 914,47 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

E. Convention écrite de MEDGLASS

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de sous-traitance

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MEDGLASS.
- **Nature et objet de la convention** : La société MEDGLASS effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 119 015 677,27 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 99 179 731,03 Dhs HT.

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 125 303 011,17 Dhs dont 11 939 069,13 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

F. Convention écrite d'UNION SUPPORT

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de sous-traitance

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société UNION SUPPORT.
- **Nature et objet de la convention** : La société UNION SUPPORT effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 4 428 246,67 Dhs TTC ;

- Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
- Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- Prestations fournies : Travaux divers, pour un montant de 3 690 205,55 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 3 846 559,64 Dhs concernant des règlements des factures de l'exercice 2025.

G. Convention écrite de BEARCH

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de sous-traitance

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société BEARCH
- **Nature et objet de la convention** : La société BEARCH effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 38 390 945,68 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 38 503 081,15 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 37 500 000 Dhs dont 379 961,67 Dhs concernant des règlements des factures exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société BEARCH
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société BEARCH de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 555 559,08 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 462 965,90 Dhs HT.

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 508 513,14 Dhs dont 455 465,94 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

• Contrat d'intérêts sur compte courant

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société BEARCH
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS effectue pour le compte de

la société BEARCH des alimentations de compte courant pour la couverture des besoins de fonctionnement.

- o **Modalités essentielles :**
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 30 558,61 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté au cours de l'exercice 2025.

H. Convention écrite de MGD

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

- Contrat de sous-traitance

- o **Personnes concernées :** M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MGD.
- o **Nature et objet de la convention :** La société MGD effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- o **Modalités essentielles :**
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 9 100 000 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies :** Travaux divers, pour un montant de 7 583 333,33 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 7 000 000,00 Dhs concernant des règlements des factures de l'exercice 2025.

I. Convention écrite d'ELEVAGE ET PRODUCTION

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

- Contrat de sous-traitance

- o **Personnes concernées :** M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société ELEVAGE ET PRODUCTION.
- o **Nature et objet de la convention :** La société ELEVAGE ET PRODUCTION effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- o **Modalités essentielles :**
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 2 144 604,74 Dhs HT ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies :** Travaux divers, pour un montant de 2 144 604,74 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 12 085 513,00 Dhs dont 10 077 337,45 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

J. Convention écrite de GALVAMED

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de sous-traitance

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société GALVAMED
- **Nature et objet de la convention** : La société GALVAMED effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - **Date** : 01/01/2025 ;
 - **Prix (note de débit et avances incluses)** : 32 518 038,21 Dhs TTC ;
 - **Délais de paiement** : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - **Durée** : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 27 098 365,17 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 32 881 332,35 Dhs dont 5 930 837,27 Dhs concernant des règlements de factures des exercices antérieurs.

K. Convention écrite de MEA MONTAGE

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de sous-traitance

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MEA MONTAGE.
- **Nature et objet de la convention** : La société MEA MONTAGE effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - **Date** : 01/01/2025 ;
 - **Prix (note de débit et avances incluses)** : 94 698 368,92 Dhs TTC ;
 - **Délais de paiement** : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - **Durée** : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 78 915 307,44 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 92 200 000,12 Dhs dont 11 419 203,12 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MEA MONTAGE.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société MEA MONTAGE de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - **Date** : 01/01/2025 ;
 - **Prix (note de débit et avances incluses)** : 33 172,80 Dhs TTC ;

SA W

- Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
- Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 27 644,00 Dhs HT.

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 141 563,47 concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

L. Convention écrite de MEA WOOD

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de prestation de service

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MEA WOOD.
- **Nature et objet de la convention** : La société MEA WOOD effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 66 684 365,66 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 55 570 304,72 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 48 250 644,49 Dhs dont 6 320 281,46 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MEA WOOD.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société MEA WOOD de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 4 482 921,22 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 3 735 767,68 Dhs HT.

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 1 615 572,29 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

M. Convention écrite de JC ITALY

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de prestation de service

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JC ITALY.
- **Nature et objet de la convention** : La société JC ITALY effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 5 897 114 Dhs HT ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant 5 897 114,00 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 5 454 481,80 Dhs dont 743 027,70 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

N. Convention écrite de MCA

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de prestation de service

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MCA.
- **Nature et objet de la convention** : La société MCA effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 227 665 092,12 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 189 720 910,09 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 195 375 882,39 Dhs dont 33 175 882,39 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MCA.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société MCA de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 337 425,72 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 281 188,10 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 2 085 888,99 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

O. Convention écrite de JET ENERGY

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de prestation de service

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JET ENERGY.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET ENERGY effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 345 972 221,08 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 290 485 359,44 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 305 619 437,48 Dhs dont 77 153 967,89 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JET ENERGY.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société JET ENERGY de la matière première ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 106 448 091,62 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 88 706 743,02 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 111 455 893,17 Dhs dont 6 791 739,56 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

P. Convention écrite de SIMJET MEA

a. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société SIMJET MEA.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société SIMJET MEA de la matière première.
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 19 968 904,00 Dhs TTC ;

- Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
- Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 16 640 753,33 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 24 722 373,72 Dhs dont 5 854 650,20 Dhs Concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

- Contrat d'intérêts sur compte courant
- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société SIMJET MEA.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS effectue pour le compte de la société SIMJET MEA des alimentations de compte courant pour la couverture des besoins de fonctionnement.
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 1 098 194,24 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun paiement n'a été reçu au titre de l'exercice 2025.

Q. Convention écrite de MAGHREB STEEL

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

- Contrat d'achat de matières premières
- **Personnes concernées** : M. Mohammed Yahya ZNIBER président du conseil d'administration de la société MAGHREB STEEL et membre du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société MAGHREB STEEL.
- **Nature et objet de la convention** : La société MAGHREB STEEL réalise, pour le compte de la société JET CONTRACTORS, des ventes de matières premières ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 38 161 179,78 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 31 800 983,15 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 35 049 997,72 Dhs dont 3 259 162,02 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

R. Convention écrite de JET CONTRACTORS SENEGAL

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

- Contrat d'achats de matières premières

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS SENEGAL et membre du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JET CONTRACTORS SENEGAL.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS SENEGAL réalise, pour le compte de la société JET CONTRACTORS, des ventes de matières premières ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 91 474,24 Dhs HT ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : La matière première, pour un montant de 91 474,24 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : Aucun paiement n'a été effectué au cours de l'exercice 2025.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat d'intérêts sur compte courant

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JET CONTRACTORS SENEGAL.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS SENEGAL des alimentations de compte courant pour la couverture des besoins de fonctionnement ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 324 817,01 Dhs HT ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun paiement n'a été effectué au cours de l'exercice 2025.

S. Convention écrite de JET CONTRACTORS COTE D'IVOIRE

a. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat d'intérêts sur compte courant

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JET CONTRACTORS COTE D'IVOIRE.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS COTE D'IVOIRE des alimentations de compte courant pour la couverture des besoins de fonctionnement ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 62 456,90 Dhs HT ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat

par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun paiement n'a été effectué au cours de l'exercice 2025.

T. Convention écrite de JET CONTRACTORS INTERNATIONAL

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseurs

• Contrat de prestation de service

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société JET CONTRACTORS INTERNATIONAL.
- **Nature et objet de la convention** : la société JET CONTRACTORS INTERNATIONAL effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 18 014 262,70 Dhs HT ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 18 014 262,70 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : 12 008 245,36 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

U. Convention écrite de PRESUD

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de prestation de service

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société PRESUD.
- **Nature et objet de la convention** : La société PRESUD effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- **Modalités essentielles** :
 - Date : 01/01/2025 ;
 - Prix (note de débit et avances incluses) : 3 060 120,00 Dhs TTC ;
 - Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- **Prestations fournies** : Travaux divers, pour un montant de 2 550 100 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 3 201,00 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat client

• Contrat d'intérêts sur compte courant

- **Personnes concernées** : M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société PRESUD.
- **Nature et objet de la convention** : La société JET CONTRACTORS effectue pour le compte de

la société PRESUD des alimentations de compte courant pour la couverture des besoins de fonctionnement.

- o **Modalités essentielles :**
 - o Date : 01/01/2025
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 46 737,89 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun paiement n'a été effectué au cours de l'exercice 2025.

V. Convention écrite de BRASS SOLUTION

a. Nature de l'opération : Contrat fournisseur

• Contrat de prestation de service

- o **Personnes concernées :** M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société BRASS SOLUTION.
- o **Nature et objet de la convention :** La société BRASS SOLUTION effectue pour le compte de la société JET CONTRACTORS des travaux en sous-traitance ;
- o **Modalités essentielles :**
 - o Date : 01/01/2025 ;
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 1 933 000,49 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies :** Travaux divers, pour un montant de 1 610 833,74 Dhs HT ;

Total des sommes versées au cours de l'exercice : 5 448 188,57 Dhs dont 3 696 053,78 Dhs concernant des règlements des factures des exercices antérieurs.

b. Nature de l'opération : Contrat Client

• Contrat de matières premières

- o **Personnes concernées :** M. Mohamed Adil RTABI président du conseil d'administration de la société JET CONTRACTORS, et indirectement lié au capital de la société BRASS SOLUTION.
- o **Nature et objet de la convention :** La société JET CONTRACTORS vend pour le compte de la société BRASS SOLUTION de la matière première.
- o **Modalités essentielles :**
 - o Date : 01/01/2025
 - o Prix (note de débit et avances incluses) : 5 041 625,1 Dhs TTC ;
 - o Délais de paiement : 120 Jours après l'émission de la facture (En cas de contestation sur la facture, la contestation ne suspendra pas le délai) ;
 - o Durée : Indéterminée, mais chacune des deux sociétés signataires pourra résilier le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 30 jours à compter de la réception de ladite lettre ;
- o **Prestations fournies :** Travaux divers, pour un montant de 4 201 354,25 Dhs HT ;

Total des sommes reçues au cours de l'exercice : Aucun paiement n'a été effectué au cours de l'exercice 2025.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Néant.

Fait à Rabat, le 06 avril 2026

Les commissaires aux comptes

HORWATH MAROC AUDIT

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05.37.77.46.70 / 71
Fax : 05.37.77.46.78

El Bouazzaoui HANATI

H2B EXPERTS

H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Baht Rési. Kays
Imm. E, Apt 3 - Agdal - Rabat
RC : 88591 - TP : 25795170
IF : 3344007 - CNSS : 8947519
Tarik SBAA